

Un coup diplomatique et géostratégique britannique : la prise de Chypre par l'Angleterre (1878) et la réaction française

Nikolaou Kyrillos



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/981>

DOI : [10.4000/cdlm.981](https://doi.org/10.4000/cdlm.981)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 213-226

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Nikolaou Kyrillos, « Un coup diplomatique et géostratégique britannique : la prise de Chypre par l'Angleterre (1878) et la réaction française », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 71 | 2005, mis en ligne le 13 mai 2006, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/981> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.981>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Un coup diplomatique et géostratégique britannique : la prise de Chypre par l'Angleterre (1878) et la réaction française

Nikolaou Kyrillos

« En l'occupant [Chypre], l'Angleterre assure la sauvegarde de ses intérêts dans la mer Méditerranée, dont elle surveille l'extrémité occidentale à Gibraltar et le centre, à Malte. Elle fait plus encore ; elle donne une base militaire, politique et commerciale des plus sérieuses à son action sur l'Asie Mineure et sur l'Égypte, sur l'Orient en général, et, en cela, elle ne fait que suivre les nécessités de son rôle de puissance à demi-orientale »¹.

I - Chypre dans le cadre du projet géopolitique proche-oriental et méditerranéen britannique².

Une deuxième Malte dans la Méditerranée

- 1 La politique asiatique de l'Angleterre, en combinaison avec l'importance géopolitique toute spéciale qu'avait pour les buts impérialistes britanniques le Proche-Orient, exigeait une nouvelle position maritime qui permettrait à l'Angleterre de contrôler le mieux possible cette région, mais aussi d'exercer une influence plus directe sur les populations du Proche et du Moyen Orient. La prise de Chypre fut un triomphe diplomatique du Premier ministre Disraeli, qui avait déclaré que celui qui voulait dominer l'Asie devait d'abord posséder Chypre³.
- 2 La prise de Chypre servait le contrôle de la Syrie et de l'Égypte et, à un second degré, offrait une garantie pour la grande artère maritime qui unissait l'Angleterre métropolitaine avec les Indes⁴. De cette façon, donc, un autre pion vint s'ajouter à

l'échiquier de la Grande-Bretagne et permit de combler le vide depuis Malte à Aden. « *Le joyau le plus brillant de la couronne impériale* » était au coeur de la stratégie britannique mondiale. Il s'agissait de protéger les lignes de communications vitales : la route méditerranéenne avec Gibraltar, les îles Ioniennes (jusqu'en 1864), Malte, Chypre, le canal de Suez, Aden, Socotra. Il s'agissait également, au temps de la marine à vapeur, d'entretenir des dépôts de charbon nécessaires à l'approvisionnement des navires (Gibraltar, Malte, Suez, Aden)¹.

- 3 Le point de vue de Disraeli à propos de l'expansion britannique au Moyen-Orient, qui fut concrétisée, politiquement parlant, par l'achat des actions de Suez et par l'annexion de Chypre, est décrit dans son livre *Tancred*². Avec l'ouverture du canal de Suez, la route vers les Indes devenait plus rapide et rendait nécessaire la présence anglaise, garante de bases militaires, en Méditerranée orientale. Les Britanniques s'inquiétaient aussi de l'éventuelle extension géopolitique de la France en Méditerranée orientale et Chypre devint la pomme de discorde entre l'Angleterre et la France³.
- 4 Ce qui intéressait le gouvernement britannique était d'utiliser Chypre comme base d'opérations pour protéger la route des Indes et sauvegarder le canal de Suez et prendre le contrôle des provinces arabes de l'Empire ottoman, (que Londres voulait monopoliser au moment de la chute finale de l'Empire ottoman)⁴. Ainsi le Ministère de la Guerre chargea-t-il le Capitaine Ardagh⁵, puis plus tard, le 29 octobre 1876, le Colonel Robert Home (de l' *Intelligence Department*) ainsi qu'une équipe d'agents des Services Secrets, d'examiner un emplacement défensif qui se situerait dans l'espace géographique s'étendant verticalement depuis la région de la Thrace, à l'ouest de Constantinople, en mer Noire et dans la mer de Marmara, jusqu'à la Crète et Suez.
- 5 Le Colonel Home, en janvier 1877, demanda à Sir John Lintorn A. Simmons, inspecteur général des fortifications, de surveiller avec son état-major la ville de Gallipoli et de lui envoyer des cartes de Chypre et de Rhodes. Entre-temps également (mars 1877), Austen Henry Layard fut nommé nouvel ambassadeur d'Angleterre à Constantinople. Layard avait retenu l'intérêt du gouvernement pour la route des Indes via l'Asie Mineure. Il pensait que l'Angleterre devait aider la Turquie et, par des pressions diplomatiques, l'obliger à procéder à des réformes, pour le bien autant des chrétiens que des musulmans. Ainsi l'Angleterre, en conservant l'autorité du Sultan, pourrait continuer à contrôler la route des Indes, les Détroits et l'Arménie.
- 6 Comment les choses évoluèrent-elles jusqu'à la décision de la prise de Chypre ? Tout d'abord, la diplomatie britannique estima que le territoire à prendre devrait être une province ottomane et que la Grande-Bretagne devrait garantir l'intégrité de l'Empire ottoman qui menaçait de s'écrouler⁶. La diplomatie britannique examina l'éventuelle prise de la Crète, des Dardanelles, de Lemnos, de Lesbos, d'Alexandrette, d'Acre, de Haïfa, d'Alexandrie, de Karpathos, de Symi, de Astypalaia, de Callipoli, de Batoum. Layard, ambassadeur anglais à Constantinople, signala à Disraeli que Batoum était le seul port de la mer Noire qui pourrait être occupé par les Anglais. Batoum, selon les estimations de Layard, occupait une place géopolitique avantageuse, puisque c'est de là que la Russie contrôlait l'Arménie et les vallées du Tigre et de l'Euphrate⁷.
- 7 Mais le besoin d'une seconde base navale en Méditerranée, hormis Malte, s'avérait encore plus important et urgent pour les Anglais après la signature du traité de San Stefano et le contrôle de l'Arménie par les Russes. Les Anglais réitérèrent leur

demande : la cession d'une base, en promesse d'un soutien militaire à la Turquie en cas de nouvelle offensive des Russes¹⁷.

- 8 Au même moment, à Londres, Chypre commençait à rassembler tous les suffrages parmi les îles et régions proposées. Cette préférence était due à son voisinage avec le canal de Suez et avec les côtes de Syrie, car elle pourrait protéger, s'il était besoin, une ligne ferroviaire qui aboutirait au golfe Persique. Dwight Lee écrit, au sujet des plans d'occupation de Chypre, que la décision avait été prise -à un moment donné- entre le 18 avril et le 10 mai 1878¹³, surtout sur l'initiative du Colonel Home, lequel avait souligné que l'Angleterre demandait une région assez grande pour être habitée par des gens qui permettraient sa bonne administration.
- 9 Du point de vue militaire, l'emplacement devrait constituer un poste-clé pour le contrôle de l'Asie Mineure, et une base d'où une armée pourrait contrôler toute avancée ennemie venant du Caucase ou des sources du Tigre et de l'Euphrate, soit encore le golfe Persique et le canal de Suez. Il faudrait encore qu'il puisse être protégé par une petite force militaire¹⁴. Pour répondre aux exigences navales, il devrait aussi comporter un bon port, facilement défendable, et un endroit où il pourrait recevoir un ravitaillement en charbon sur la route des Indes. Sur le plan des exigences relatives au commerce, c'est encore Chypre qui s'imposait. Les industriels anglais pourraient occuper cet endroit comme une étape dans le transport des marchandises entre l'Orient et l'Europe. Chypre pourrait être utilisée comme un dépôt, dans le Levant, pour les manufactures anglaises qui étaient en relation avec la construction de la ligne de chemin de fer de la Vallée de l'Euphrate, lequel aurait pour terminus Alexandrette¹⁵.
- 10 Le gouvernement anglais avait exclu l'une après l'autre les régions proposées. Gallipoli se trouvait trop loin de la route commerciale vers l'Inde et ne permettait pas le contrôle de la Syrie et de la Mésopotamie. Les mêmes raisons étaient alléguées en ce qui concernait Lemnos et Mytilène, qui étaient des points de contrôle des Dardanelles¹⁶. Astypaléa, en Egée du sud, était très proche de la route commerciale vers l'Inde, mais elle n'était rien d'autre qu'une étape pour la marine et le réapprovisionnement en charbon. La Crète, quand à elle, avait une population trop importante. Alexandrette rassemblait de nombreux avantages, surtout par rapport au commerce¹⁷, mais elle se trouvait sur le continent et cela pourrait créer des problèmes en raison de l'absence de frontières naturelles. D'un autre côté, Acre et Haïfa n'étaient pas de bons ports et ils ne permettaient un contrôle que jusqu'au désert oriental de Jordanie. Alexandrie, bien qu'elle comportât de nombreux atouts, fut laissée en-dehors des plans car son occupation signifiait l'occupation de toute l'Égypte¹⁸. Aussi Chypre fut-elle la seule à réunir toutes les qualités nécessaires du point de vue de sa position géopolitique, de sa dimension, de sa population, de sa position défensive et des perspectives commerciales. Le gouvernement de Disraeli jeta finalement son dévolu sur l'île de Chypre, laquelle avait justement été décrite à la Reine d'Angleterre comme la clé de l'Asie de l'ouest¹⁹.
- 11 Nous voyons donc que la prise de possession de Chypre par l'Angleterre servait un double objectif : la politique méditerranéenne, où Chypre complétait le rôle de Gibraltar et de Malte comme base maritime, et aussi la politique proche-orientale (ou asiatique) où Chypre pouvait jouer le rôle de dernier bastion européen²⁰. La Grande-Bretagne avait bien pensé, que ce serait là la meilleure base stratégique pour le contrôle de la Syrie et de l'Asie-Mineure²¹.

II - Les négociations et les conventions secrètes anglo-turques²².

Un coup diplomatique contre la France

- 12 Les conditions de transfert de Chypre furent définies par trois conventions secrètes préparées à Constantinople entre l'Empire ottoman et le gouvernement britannique. Signées le 4 juin, le 1^{er} juillet et le 1^{er} août 1878, elles organisaient le nouveau statut de l'île, occupée et administrée par le Royaume-Uni.
- 13 Comment les événements se sont-ils déroulés durant les derniers jours qui précédèrent la signature de la convention principale ?
- 14 Le 10 mai 1878, un projet de convention, élaboré par le gouvernement britannique, fut envoyé à Layard, qui fut chargé, le 23 mai, de soumettre ledit projet au Sultan sous forme d'ultimatum. L'ambassadeur anglais rencontra Abdul Hamid II le 25 mai et lui fit part du projet britannique, en lui accordant un délai de 48 heures pour l'accepter ou le refuser. Le projet prévoyait la signature d'une alliance défensive de son pays avec la Turquie, selon laquelle l'Angleterre s'engageait à défendre la Porte contre une éventuelle attaque de la Russie. En échange, le Sultan devait effectuer des réformes et garantir la protection de ses sujets chrétiens. Une condition importante de cette convention était la prise de Chypre²³.
- 15 Layard, lorsqu'il eut reçu l'avant-projet de la convention²⁴, ne perdit pas de temps pour s'assurer la signature des Turcs. Comme le signale Lee, Layard préféra ne pas attendre, étant donné la situation politique incertaine de Constantinople, et étant donné en particulier les soupçons du Sultan. La convention fut conclue rapidement, et signée sans être communiquée, le 4 juin au palais impérial de Yildiz. Elle était intitulée Convention of Defensive Alliance between Great Britain and Turkey et rédigée en français et en anglais. Elle suivait la ligne qu'avait définie Salisbury²⁵ par télégramme le 30 mai. Cette convention défensive entre le Sultan et l'Angleterre ne fut communiquée au Congrès de Berlin que le 9 juillet 1878²⁶.
- 16 Le jour suivant, soit le 5 juin 1878, l'ambassadeur Layard envoya au Ministre des Affaires étrangères le Marquis de Salisbury une lettre dans laquelle il lui faisait part de la Convention défensive entre l'Angleterre et la Turquie « *pour préserver à l'avenir du danger russe les territoires du Sultan qui se trouvent en Asie* »²⁷.
- 17 La convention anglo-turque, ainsi que sa première annexe, avaient été préparées et signées, comme nous le savons, à l'insu des autres Puissances. L'annonce au Congrès de Berlin de la signature de cette convention provoqua une importante réaction, qui aurait conduit à sa dissolution si le chancelier Bismarck n'était pas intervenu. Néanmoins, les Britanniques parvinrent à faire intégrer les décisions de la convention en question dans le texte officiel final du Congrès²⁸.
- 18 La France était la seule Puissance à laquelle l'Angleterre se sentit obligée de rendre compte de ce qui avait été convenu²⁹. Le 7 juillet 1878, Salisbury adressa donc à Waddington, représentant de la France au Congrès de Berlin, un document dans lequel il justifiait la prise de Chypre³⁰. Comme première justification, il alléguait le fait que, avec la conquête de l'Arménie par la Russie, la Grande-Bretagne était menacée d'isolement complet. Ensuite, il expliqua que le gouvernement britannique entendait bien respecter la convention en vigueur de 1856, et qu'il lui était impossible de trouver deux puissants alliés militaires pour faire respecter l'intégrité de l'Empire ottoman.

- 19 La conquête de Kars par la Russie créerait un climat favorable à cette dernière entre les peuples de Mésopotamie et du reste de l'Asie. La Russie absorberait ainsi la région entre le golfe Persique et l'Océan Indien au sud et les frontières perses du nord. L'Angleterre, cependant, toujours selon Salisbury, soutenait le statu quo de ces pays. C'est pour cette raison qu'elle avait décidé de conclure une alliance défensive avec l'Empire ottoman, Malte étant dans l'impossibilité de s'acquitter de cette obligation. Par conséquent, le Sultan avait cédé Chypre à l'Angleterre pour qu'elle l'administre le temps que durerait la convention défensive. Salisbury informa également la France qu'avait été signé un second accord entre la Sublime Porte et le gouvernement britannique, selon lequel, si la Russie se retirait d'Arménie, l'Angleterre s'engagerait à quitter immédiatement Chypre.
- 20 Il rappela encore que l'Angleterre avait de nombreuses fois été pressée d'occuper l'Égypte ou du moins l'entrée du canal de Suez, mais qu'elle ne l'avait pas fait car un tel acte aurait eu un retentissement négatif sur l'opinion publique en France. Et l'idée de conquérir un port des côtes de Syrie, en particulier celui d'Alexandrette, ne s'était pas concrétisée, car l'Angleterre ne voulait pas faire croire qu'elle avait l'intention d'occuper un territoire sur le continent asiatique occidental. C'est pour cela qu'elle s'était contentée de prendre Chypre, place un peu moins propice, mais qui servait ce but³. La conquête de Chypre fut donc présentée, de la part des Anglais, comme un événement aux conséquences peu importantes pour la France. Néanmoins, Waddington admit avoir été fort contrarié par la nouvelle de la convention, malgré les explications de Salisbury⁴.
- 21 A Paris, le journal *La République Française*, organe de Gambetta, déclarait que l'Angleterre avait déclenché un tir qui mettrait le feu au monde entier. Il était suffisant que l'Angleterre contrôle Gibraltar et Malte, et il était exagéré de vouloir contrôler directement l'avenir de l'Asie Mineure depuis Chypre. Le même journal ajoutait que les plénipotentiaires français ne devraient pas ratifier la convention et que, si elle n'était pas soumise au Congrès, ils se devraient de réfléchir avant de signer ou non les actes définitifs du Congrès. *Le Journal des Débats* écrivait qu'il serait préférable de laisser la Russie affronter l'Angleterre en Asie Mineure⁵.
- 22 Waddington signala à Lyons que si les Chambres Françaises se trouvaient en session lorsque les nouvelles de la Convention de Chypre arriveraient à Paris, cela pourrait conduire à une situation de guerre entre l'Angleterre et la France. Il considérait comme heureux le fait qu'il n'y avait pas de session dans les trois mois à venir et pensait que les esprits auraient le temps de se calmer avec une éventuelle cession de la Tunisie et des garanties en ce qui concerne la Syrie et l'Égypte⁶.
- 23 La France s'appuyait sur des raisons historiques pour revendiquer des droits à Chypre. Par ailleurs, la position de Chypre intéressait la France, pour une pénétration politique, commerciale et culturelle au Proche-Orient. Dans la presse française de cette période, la réaction contre la conquête britannique de l'île apparaissait clairement, comme nous le montrent les extraits suivants :
- « Ce coup de théâtre, cette prise de possession de Chypre doit donc être considérée comme une contre-partie des conquêtes russes à l'Est de l'Arménie. Les colossaux monuments de l'Angleterre n'auront pas été stériles s'ils lui ont conquis pacifiquement la plus belle île de la Méditerranée après la Sicile, six cent quarante kilomètres de côtes, des ports très sûrs, un million d'hectares, 130.000 habitants, et par dessus tout un poste admirable en face du Canal de Suez et de la Syrie, et le complément de ses inexpugnables situations sur cette Méditerranée qu'elle étreint

à Gibraltar, à Suez et sur laquelle elle planait déjà du haut des forteresses de Malte »

- 24 La France, elle, fut la puissance par excellence à réagir directement après la communication de l'Angleterre de la convention de Chypre²⁶. Sa réaction fut progressive mais rapide, à mesure qu'elle put vérifier l'événement. Les premiers soupçons du diplomate français à Constantinople remontaient au 24 juin 1878. L'ambassadeur français avait alors rapporté au Ministre les bruits qui lui étaient parvenus à propos d'une cession, par la Turquie à l'Angleterre, de l'île de Chypre. Il se rappelait que déjà, en avril, « un mot en l'air m'avait déjà été dit relativement à Chypre », et ajoutait :

« Si je n'y avais guère attaché d'importance c'est que la politique qu'affichait alors l'Angleterre n'était pas celle des concessions à la Russie et de la complicité prête à prendre une part des territoires de l'Empire Ottoman en aidant les autres à prendre aussi »²⁷.

- 25 C'est à l'époque du ministère de Sadry Pacha que Layard avait introduit cette affaire. Le Sultan se trouvait alors en grande difficulté puisque sa capitale elle-même était menacée par la Russie, et « la situation était propice pour agir, et l'Angleterre en profita ». Il ajoutait :

« La situation, le climat et l'étendue de Chypre lui promettaient une base de défense et un centre d'opération qui, en lui assurant la surveillance et le patronat dominateur de toute l'Asie Mineure et la suprématie exclusive par ses flottes dans la Méditerranée ».

- 26 Henry Layard avait déjà dit à l'ambassadeur de France à Constantinople que Sadry s'était révélé être dans deux circonstances un bon négociateur. Selon le diplomate, ces deux circonstances concernaient, l'une, l'aménagement des frontières gréco-turques en Thessalie et l'autre, la question de Chypre. Si le premier acte était resté en pourparlers, le second avait été réalisé et dut être, supposait le diplomate, définitivement arrêté avec Sadry Pacha mais non signé, car Sadry avait été déchu du pouvoir le 28 mai et c'est Mehemet Ruschdi qui lui succéda et qui devint Grand Vizir jusqu'au 4 juin. En informant par télégramme le Ministre des Affaires étrangères le 4 juin à 10 heures du soir, de l'éviction de Rushdi, l'ambassadeur français écrivait :

« Je suis convaincu, sans le savoir, que Mr. Layard est l'auteur de cette crise ministérielle qui fortifie l'Angleterre. A Constantinople Sir Henry Layard m'avait dit que la chute de Méhémet Rushdi était un bonheur [...] Mr Layard le débarrassa, le 4 juin, en le faisant remplacer par Safvet »²⁸.

- 27 L'ambassadeur français à Constantinople supposait, du reste, que la date de l'acte de cession, marqué du 4 juin, ne devait pas être la vraie, mais que cet acte avait été préparé huit à dix jours auparavant, soit avant la démission de Sadry, et signé par Safvet Pacha le jour de son investiture du Grand Vizirat, le 4 juin, « car l'Angleterre était pressée »²⁹.

- 28 Le fait que l'Angleterre était parvenue avec une telle maestria à gagner Chypre fit une grande impression sur le diplomate français. Il signala que « ces détails et ces rapprochements sont curieux et instructifs et ils prouvent la hâte que l'Angleterre a eue d'arriver à une conclusion, et comment elle y est parvenue ». Il accorda une grande importance « à son habile duplicité », et ajouta :

« On prétend que quand on commet une vilaine action, on oublie toujours quelque chose qui sert, avec le temps, d'indice à mettre de tout ce tissu d'intrigues incessantes, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est le secret gardé, à la Sublime Porte

où, d'habitude, aucun secret n'est gardé plus de quelques heures, soit après un dialogue, soit après la rédaction d'un document ».

29 Cette fois-ci cependant, il signala que :

« il n'en a pas été ainsi, par la raison qu'à la Porte Sadry et Safvet n'en avaient fait communication à personne des employés et l'ambassadeur d'Angleterre à personne de ses secrétaires et attachés, mais à son seul premier drogman ».

30 Pour conclure, il dit :

« il y a eu bien de l'invention, bien de la manoeuvre, bien du mensonge, bien de la lâcheté et de la duplicité dans cette affaire, Votre Excellence me permettra de dire que c'est un chef d'oeuvre et une honte »^o.

31 Les premiers soupçons du 24 juin 1878 s'étaient vérifiés et confirmés le 8 juin 1878, lorsque Sir Henry Layard s'était vu demander par l'ambassadeur français au sujet de l'occupation de Chypre « *combien cela vous a-t-il coûté ?* ». Fournier, ambassadeur français à Constantinople, dit que la question avait embarrassé Layard mais qu'il lui avait donné la réponse suivante : « *Je puis vous dire maintenant que c'est une affaire terminée* ». Fournier, avait informé dès le 6 juillet le Ministre des Affaires étrangères de la présence navale anglaise au large de Chypre, tout en signalant que des maisons de commerce de Constantinople ne cessaient d'acheter des bâtiments et des terrains à Chypre pour le compte de l'Angleterre. Deux jours plus tard, dans une autre dépêche télégraphique, son inquiétude semblait se confirmer, puisqu'il disait que « *on me répète de divers côtés que dans un conseil tenu mercredi la Porte se serait décidée à céder Chypre à l'Angleterre* »^o. Le 10 juillet, l'événement, ainsi que les clauses de la convention anglo-turque, furent connus^o. L'ambassadeur français faisait observer que, tout le corps diplomatique se demandait comment cette négociation avait pu lui être aussi bien dissimulée. Le même représentant français signala : « *La réflexion n'a pa été au profit de l'Angleterre ; et sa conduite a été appréciée comme peu loyale vis-à-vis de la Turquie* »^o.

32 Mais vis-à-vis de la Turquie également, la France exprima son mécontentement de ce qui avait été conclu. Fournier dit au Grand Vizir que la France :

« ne pouvait être que touchée de la confiance témoignée dans ses sentiments affectueux et loyaux et que certainement elle pourrait qu'être sensible à la preuve que venait de lui en fournir la Sublime Porte par son silence absolu à propos d'une négociation où la France n'aurait eu rien à dire avec sa politique présente mais qui n'était pas pour elle sans intérêt »^o.

33 A Paris, l'opinion publique ne vit pas d'un bon oeil l'accord conclu ; au contraire, on eut le sentiment qu'il s'agissait d'une action menée au détriment des intérêts français. Waddington, en écrivant au marquis Harcourt, exprimait son inquiétude que les intérêts généraux de la France au Moyen-Orient fussent mis en danger par la nouvelle position du gouvernement anglais. C'est justement à propos de ces intérêts que Waddington n'avait pas accepté de discuter au Congrès du Berlin. Ainsi, il avait formellement exclu toute discussion relative au régime du Liban, des Lieux saints et de l'Egypte, ce qui avait été respecté par les autres gouvernements. Pour cela, l'occupation de Chypre provoqua une grande surprise et inquiétude du côté français, étant donné que l'île contrôlait, du point de vue stratégique et naval, les côtes de Syrie et d'Egypte. Avec cette possession, l'Angleterre acquérait le droit de s'immiscer activement dans des affaires qui concernaient l'administration des régions asiatiques sous domination ottomane. « *Mais* », dit Waddington, « *avec tout le respect que nous devons à sa place [de*

l'Angleterre] en tant que grande puissance asiatique, nous pensons avoir droit nous aussi à un tel respect de notre position en tant que grande puissance méditerranéenne »⁶.

- 34 L'ambassadeur russe à Constantinople, le Prince Lobanow, admit lui-même, en présence de son collègue français, qu'effectivement la France avait été le pays le plus lésé par la convention anglo-turque à propos de Chypre. Fournier rapporta que le Prince Lobanow lui avait dit :

« C'est vous [...] qui devez être le plus affectés par la cession de Chypre. Il n'y a plus d'alliance probable entre vous et l'Angleterre. Elle vous blesse dans toute votre politique traditionnelle : vous avez toujours eu un rôle, en Syrie, dans le Liban, et on vous l'enlève de fait aujourd'hui avec Chypre, il n'y plus d'influence en Asie que pour l'Angleterre ; c'est elle qui va devenir la patronne effective de toutes ces populations [...] il n'y a plus pour vous d'alliance anglaise, car vous voyez bien que l'Angleterre ne pense qu'à elle et que sa politique n'a que son intérêt colonial en vue et pas d'autres »⁶.

- 35 Fournier voyait dans cet acte une faiblesse du Sultan parce que, « *même s'il est déguisé, c'est un acte de partage* ». De plus, d'après l'ambassadeur français à Constantinople, si la nécessité d'une position forte à prendre, à proximité d'un futur et peut-être prochain théâtre de la guerre, s'était fait sentir, il eût été sage de laisser comprendre cette nécessité qui serait bientôt ressortie des faits eux-mêmes et qui alors eût été facilement reconnue et consentie, sans contrainte même morale. Alors, « *l'Angleterre deviendra pour la Turquie un tuteur et un dominateur, et elle ne sera plus un allié* ».

- 36 L'ambassadeur de France à Berlin, Saint-Vallier, exprima les mêmes inquiétudes que l'ambassadeur français à Constantinople, dans une lettre adressée à Waddington en novembre 1878, suite à un entretien avec Bismarck.

« L'Angleterre avec le Turc est comme un chirurgien qui, pour mieux saigner un malheureux auquel un méchant a rompu les deux jambes, lui casserait aussi les deux bras ; compte sur moi, je vais te venir en aide ; le barbare russe t'a pris Kars et Batoum, je vais te délivrer de Chypre : il te menace en Arménie, je me charge en Syrie ; il a la velléité de t'enlever même ta capitale, je te la prendrai avant lui : voilà depuis le Congrès de Berlin, le rôle de la diplomatie britannique en Orient [...] La brutalité de la politique anglaise est encore accentuée par le caractère de l'Ambassadeur de la Reine à Constantinople ; je vous ai dit souvent ce que je pense de Sir Henry Layard, mauvais esprit, haineux et jaloux, capacité surfaite, le tout dirige par une vanité sans limites »⁷

- 37 En concluant disons que dans ce travail nous avons pu observer comment la Grande-Bretagne parvint à évincer l'influence française et comment elle réussit à s'octroyer le contrôle total de la Méditerranée. Nous avons aussi, pu étudier la position française face à la prise de Chypre. Les discussions secrètes de l'Angleterre avec l'Empire ottoman, en ce qui concernait Chypre, hâtèrent l'engagement heureux de Lord Beaconsfield dans la Question d'Orient. Par ailleurs, la prudence imposa à l'Angleterre de ne pas laisser tomber Chypre directement ou indirectement aux mains d'autres Puissances, ce qui aurait nui aux intérêts britanniques dans le Levant⁸. C'était là la principale considération stratégique de la Grande-Bretagne, considération qui venait à l'encontre des intérêts français dans la région élargie.

- 38 La réaction de la France à la prise de Chypre par les Anglais confirme l'importance qu'avait l'île pour servir les intérêts français au Proche-Orient. La diplomatie française exprimait de la façon la plus vive son inquiétude pour les conséquences géopolitiques que pourrait avoir pour la France la mainmise sur Chypre par les Anglais. La France

voyait donc la prise de Chypre par l'Angleterre comme un coup dur, susceptible d'avoir des conséquences sur les relations des deux Puissances entre elles.

NOTES

1. - *Le Temps*, 24 juillet 1878, p.3.
2. - On trouve un récit détaillé des événements qui conduisent à l'occupation de Chypre par l'Angleterre dans l'ouvrage de D.LEE, *Great Britain and the Cyprus Convention Policy of 1878*, Londres-Cambridge, 1934.
3. - D.Lee, *op.cit.*, p.113
4. - Relativement à l'importance de cette artère maritime et à l'activité de la East Indians Compagny, voir M.H. Edney, *Mapping an empire : the geographical construction of British India 1765-1843*, Chicago, Londres, 1997; J.Weber, *Pondichéry et les comptoirs de l'Inde après Dupleix, la démocratie au pays des castes*, Paris, 1966.
5. - J.Brasseur, *Histoire des faits économiques, t.2, De la révolution industrielle à la Première Guerre mondiale*, Paris, 1988, p.222.
6. - B.Disraeli, *Tancred, or the New Crusade*, Londres, 1880. Disraeli expose dans son ouvrage l'avis que le Moyen-Orient devrait être compris dans la zone d'influence britannique.
7. - P.Servas, *Patrie commune*, Nicosie, 1995, p.23.
8. - H.L.Hoskins, *British Routes to India*, New York, 1966, p.443.
9. - Lady Ardagh, *Life of Major-General Sir John Ardagh*, Londres, 1909, p.42.
10. - D.Lee, *Great Britain*, p. 11.
11. - Monypenny W. and Buckle G., *The Life of Benjamin Disraeli, Earl of Beaconsfield*, vols 1-VI, Londres, 1929, p. 1123-1124.
12. - M.E.Yapp, *The Making of the Modern Near East, 1792-1923*, Londres et New York, 1987, p.59
13. - D.Lee, *Great Britain*, pp.77-80
14. - D.Lee, "A Memorandum concerning Cyprus 1878", *Journal of Modern History*, t.3 (1931), p.235-241, pp 238, 240
15. - *Ibid.*, p.235-241
16. - D.Lee, *Great Britain*, p. 95
17. - Elle était considérée comme la porte vers l'Asie et le terme probable du chemin de fer planifié de la vallée de l'Euphrate.
18. - D.Lee, *Great Britain*, p. 12
19. - H.Temperley, "Disraeli and Cyprus", *English Historical Review*, t.46 (1931), p.274-275
20. - C.Spyridakis, *A brief History of Cyprus*, p.18
21. - D.Lee, *Great Britain*, p.124-125
22. - G.Hill, *A History of Cyprus*, v. IV, Cambridge, 1952, p.269-296
23. - D.Lee, *Great Britain*, p.80
24. - Voir Parliamentary Papers, Turkey, n.36, 1878 – C.2057
25. - Secrétaire d'état pour l'Inde, 1874-78, secrétaire d'Etat au foreign affairs, 1878-1880

26. - D.Lee, *Great Britain*, p. 80-83
27. - Parliamentary Papers (Turley), n. 36, C 2057 (1878)
28. - St. Papageorgiou, *La Première période de la domination anglaise à Chypre (1878-1914) Modernisation politique et inerties sociales*, Athènes, 1996, p. 80
29. - *Le Figaro*, 20 juillet 1878, p. 1, Bulletin du jour
30. - La lettre confidentielle de Lord Salisbury à Waddington figure dans : *Documents Diplomatiques français publiés par le Ministère des Affaires étrangères 1871-1914*, t.II, p. 304-305.
31. - W.N.Medlicott, *The Congress of Berlin and after: A Diplomatic History of the Near Eastern settlement*, Londres, 1938, p. 111-112.
32. - *Doc. Dipl. Français*, 1871-1914, II, p.352-353
33. - D.Lee, *Great Britain*, p.106.
34. - *Doc.Dipl.Français*, II, 361-367.
35. - *Le Figaro*, 10 juillet 1878, p.10.
36. - Elle avait déjà, depuis le mois d'avril, exprimé son hostilité à toute éventualité de conquête territoriale de la part des Britanniques dans cette zone géographique. Voir W.L.Langer, *European Alliances and Alignments, 1871-1890*, Londres, New York, 1931, p. 159-160.
37. - AMAE, CP Turquie, vol.418, *Thérapia*, le 14 juillet 1878, 217r.
38. - AMAE, CP Turquie, vol.418, *Thérapia*, le 14 juillet 1878, 217r.
39. - *Ibid.*, 221r-v
40. - *Ibid*
41. - AMAE CP, Turquie, vol 418, Dépêche Télégraphique, *Thérapia*, le 8 juillet 1878, 2h 3m, déchiffrement, 165r.
42. - AMAE CP, Turquie, vol 418, Dépêche Télégraphique, *Thérapia*, le 10 juillet 1878, 12h 20m, déchiffrement, 183r.
43. - AMAE CP Turquie, vol.418, *Thérapia*, le 15 juillet 1878, confidentielle, 229r.
44. - *Ibid*
45. - Parl. Papers, Turkey, 48, 1878 C.2138. Lettre du Ministre anglais des Affaires étrangères Salisbury au représentant français au Congrès de Berlin Waddington (7.7.1878) et lettre de ce dernier au Marquis Arcur (21.7.1878)
46. - AMAE CP Turquie, vol.418, *Thérapia*, le 15 juillet 1878, confidentielle, 235v-r.
47. - *Doc. Dipl. Français* (1871-1914). 2e série, p.589-591, lettre confidentielle de M. de Saint- Vallier, Ambassadeur de France à Berlin à M. Waddington, Ministre des Affaires Etrangères, 14 novembre 1879.
48. - Cf. G.S.Georgallides, *A Political and Administrative History of Cyprus 1818-1926*, Nicosie 1979, p.14

RÉSUMÉS

Ce travail met d'abord l'accent sur les conditions et le cadre géopolitique de la prise de Chypre par l'Angleterre, avec les négociations secrètes anglo-turques de 1878. Nous voyons ensuite

comment la réaction de la diplomatie française à la prise de Chypre confirme l'inquiétude à propos des conséquences géopolitiques que pouvait avoir cet événement pour la France.

This work emphasises first the conditions and geopolitical framework of the acquisition of Cyprus by Britain, with the secret English-Turkish negotiations of 1878. Then we see how the reaction of the French diplomacy to the acquisition of Cyprus confirms the worries about the geopolitical consequences this event could have for France.

INDEX

Mots-clés : Chypre, Grande-Bretagne, géopolitique, diplomatie française

AUTEUR

NIKOLAOU KYRILLOS

Université Paris I - Panthéon-Sorbonne